

...Et après ?

C'est bêta, non ? Depuis le remaniement des services de renseignements en 2008, ils se sont intéressés aux islamistes Français partis pour le Djihad, en Syrie, ou ailleurs. Puis ils sont passés à l'attaque ! Cellule islamiste de Cannes-Torcy, cellule de Grenoble, cellule de la Napoule... Tous leurs membres ont été interpellés de retour de Syrie, de "guerre sainte"... Et paf, Mehra ! Et paf, Nemmouche ! Les deux connus, les deux fichés. Les deux surveillés ? C'est là que le bât blesse. Un peu... de temps à autre... pas tout le temps... à son retour du Pakistan... nous avait on dit pour Mohammed Mehra. Et puis, plus du tout. Medhi Nemmouche lui, était "connu des services de police" comme on dit. Pour des affaires de droit commun. Mais en prison, voilà qu'il se radicalise. C'est le Procureur de Paris qui le dit. Il avait été repéré, comme d'autres, par le très discret Bureau du renseignement pénitentiaire (BRP). L'information avait été transmise au policier du renseignement intérieur. En 2008, ce BRP indiquait dans un rapport confidentiel que ses agents avaient repéré 147 détenus de "droit commun" se livrant à des activités de "prosélytisme opérationnel" (sic). Et ce service de renseignement des prisons françaises précisait avoir répertorié les cibles de ces radicaux : 211 autres détenus "en voie d'islamisation radicale". Parmi eux, 80 % de Français, acculturés, fragiles, prêts à entendre ces discours de haine de l'occident, visant à le détruire. Et après, on fait quoi ? Normalement, on surveille ceux que l'on peut considérer comme les plus dangereux. C'était le cas de Mehra. C'est le cas de Nemmouche. Et que l'on ne nous dise pas que l'on ne pouvait pas intervenir tant qu'ils n'étaient pas passés à l'action. Les "cellules" citées plus haut ont été démantelées alors que leurs membres n'avaient rien fait, sauf être revenus de Syrie. Et puis, la DGSI n'est pas qu'un service de police judiciaire, c'est surtout un service de renseignement. Pas besoin d'encadrement judiciaire pour mettre un suspect sous surveillance... Certes Nemmouche, à sa sortie de prison est parti en Syrie. Avant de frapper en Belgique, il serait passé par l'Allemagne, sans repasser par la France. C'est ce qui expliquerait le "décrochage" de la DGSI... Le 17 juin 2013, Manuel Valls entendait que la future DGSI sache aussi *"entretenir des liaisons avec les services étrangers dans le domaine du renseignement intérieur et défensif"* . Qu'en a-t-il été lorsque Mehdi Nemmouche a quitté la France puis qu'il est revenu en passant par d'autres territoires ?